

La prononciation des mots

- Structure des mots


Le français est fondamentalement basé sur la même structure que l'italien : les mots sont divisibles en syllabes, dont la composition est généralement un son de type voyelle (exemple : **é**), un son de type consonne suivi d'un son de type voyelle (exemple : **ta**), ou deux sons de type consonne suivis d'un son de type voyelle (exemple : **ble**). En tout cas, en français, comme en italien, les successions de plus de deux voyelles ou consonnes sont chose rare et constituent une exception.

- Orthographe et phonétique

La différence essentielle entre l'italien et le français, c'est qu'en italien un son correspond généralement à une lettre (sauf dans le cas, par exemple, de : **gh**), alors qu'en français, un son peut correspondre à deux voire trois lettres (exemple : **ain**). Si le son est de type voyelle, son orthographe, elle, n'est pas automatiquement constituée seulement de voyelles (exemple : **un**). De même que si le son est de type consonne, son orthographe, elle, n'est pas automatiquement constituée seulement de consonnes (exemple : **gu**).

- Prononciation

J'appelle « combinaisons » ces groupes de lettres mélangées (consonnes et voyelles) qui ne correspondent à un son que d'un seul type (ou consonne, ou voyelle). Il faut apprendre à distinguer deux lettres qui se suivent simplement des deux mêmes lettres formant une « combinaison », c'est-à-dire lorsqu'elles font partie de la même syllabe. Quand ces « combinaisons » se trouvent en fin de mot, l'italophone a toujours tendance à les prononcer l'une après l'autre, alors qu'elles forment un tout à prononcer différemment. Par exemple « question » ne se prononce pas [kès-ti-one] mais [kès-ti**on**] ; [**on**] est un son à apprendre, dans lequel on ne prononce ni [**o**] ni [**n**].

 A la page « LIENS UTILES » vous trouverez les bonnes adresses pour vous exercer en prononciation sur des sites internet testés par nos soins.